



Accusation mensongère

Par Klopt

Bonjour,

Nous avons dans notre copro une dame a histoires, qui cherche à nuire le plus souvent possible aux copropriétaires qu'elle n'aime pas... Avertis, nous sommes toujours restés à " bonjour, bonsoir" sans la fréquenter. L'hiver dernier, on l'a entendu se plaindre que sa voiture avait été rayée, plus plus rien ... Depuis, il paraît qu'elle a porté plainte contre mon mari, ou moi, on ne sait pas (c'est elle qui le sous-entends). Nous sommes des gens tranquilles, proches de la retraite, et nous n'avons rien a voir avec la dégradation en question. Nous n'avons pas reçu de convocation de police. cependant, pour ma part, étant d'un naturel inquiète, ça fait quand même peur! Si elle a trouvé un copain pour témoigner, qu'est ce qu'on peut faire? Est-ce qu'en France, on peut accuser n'importe qui, n'importe comment? Cette dame se vante de travailler à la mairie, et de "connaître" du monde...J e suis quand même inquiète. Nous n'avons jamais eu affaire à la police et encore moins a la justice, vous comprenez mon inquiétude.

Que faire, en attendant ?

Merci de vos reponses